

le 04 Avril 2011

Association Française des Véloroutes et Voies Vertes

Délégation régionale Sud-Ouest

Chez Association Vélo

5 av. F. Collignon 31200 Toulouse

Tel : 05 34 30 05 59

J. Savary délégué régional AF3V

D. Brisset délégué régional AF3V pour l'Aquitaine

à Mr Pierre Camani, président
Conseil Général du Lot-et-Garonne
Centre Administratif Saint-Jacques
1633, av. du Maréchal Leclerc 47922 Agen Cedex9
Tél.: 05 53 69 40 00. Fax : 05 53 69 44 94

Objet : Véloroute de la vallée du Lot : participation à « l'inspection de sécurité détaillée de l'itinéraire » et intervention de l'AF3V en faveur de la jonction avec la Voie Verte du canal

Monsieur le Président,

Nous vous remercions très vivement de votre réponse du 21 Février 2011 à notre courrier du 25 novembre 2010.

En réponse à nos demandes d'améliorations du parcours déjà aménagé de la Véloroute de la vallée du Lot, vous nous indiquez : « une inspection de sécurité détaillée de l'itinéraire sera conduite en 2011 », et vous nous proposez de nous associer à l'équipe projet.

Nous acceptons avec intérêt et plaisir de participer à cette « équipe projet », dans la mesure de nos disponibilités. Merci de nous indiquer la personne à contacter.

Notre vous avons déjà transmis une liste de demandes dans notre courrier du 25 Novembre 2010.

En ce qui concerne l'aménagement d'une liaison jalonnée et sécurisée entre la Véloroute de la Vallée du Lot, à Aiguillon, et la Voie Verte du canal de Garonne, qui passe à 7km d'Aiguillon, nous notons avec plaisir que votre Département est favorable à cette jonction.

Nous comprenons votre argument sur le coût élevé des aménagements nécessaires, notamment au niveau de la traversée de la Garonne à Saint-Léger.

Aussi nous intervenons par un courrier adressé à Monsieur Hubert

Peigné, coordonnateur interministériel pour le développement de la politique vélo, et de Monsieur Jean-Louis Pons, responsable de la mission nationale des Véloroutes et des Voies Vertes.

Nous leur demandons d'attribuer un financement national spécifique pour réaliser cette jonction canal de Garonne-vallée du Lot, connexion indispensable à la création du réseau régional et national des Véloroutes et des Voies Vertes.

Un premier stade pourrait être l'étude des possibilités d'aménagement de cette jonction, et les services de l'Etat pourraient réaliser une pré-étude.

Cette possibilité de financements spécifiques pour « débloquer des points durs » a souvent été évoquée devant nous par les représentants de l'Etat.

Nous vous joignons une copie de notre courrier à Messieurs H. Peigné et JL Pons (lettre du 04 avril 2011).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Julien SAVARY

Association Vélo

Délégation Régionale de l'AF3V Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Contact direct : j-savary@wanadoo.fr

Daniel BRISSET

Association Vélocité 33

Délégation Régionale de l'AF3V pour la région Aquitaine

PJ : Lettre à Monsieur Hubert Peigné et Monsieur Jean-Louis Pons (lettre du 04 Avril 2011)

Copie à :

- Monsieur le président de l'Association Roue Libre à Villeneuve-sur-Lot, Relais Local de l'AF3V pour le Lot-et-Garonne
- Monsieur Patrick Cassany, Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée du Lot en Lot-et-Garonne et Pays de la Vallée du Lot
- Monsieur Patrick Cassany, Vice-Président du Conseil Général, Président de la Communauté de communes du Grand Villeneuvois
- Monsieur Michel de Lapeyrière, Maire de Saint-Léger
- Monsieur Jean-François Sauvaud, Maire d'Aiguillon